



REGLEMENT PARTICULIER



RELAIS DU SACRÉ CŒUR 4H VTT ENDURANCE

VTT ENDURANCE / VILLE DU PORT

Dimanche 14 juillet 2024

Lieu : Rivière des Galets Sacré Cœur le port (derrière le Carrefour du Sacré Cœur)

HORAIRES :

6h00 à 8h00 : Accueil des participants et émargements

8h30 : Mise en grille

9h00 : Départ des catégories toutes les minutes

CATEGORIES :

Equipe U15 13-14 ans 2h de course

Equipe U17 15-16 ans 3h de course

Equipe U19 17-18 ans 4h de course

Equipe U23 Hommes / Seniors / Master 1: 19-39 ans 4h de course

Equipe Master 2 40-49 ans 4h de course

Equipe Master 3/4 50 ans et + 4h de course

Equipe VTTAE à partir de 18 ans et + 4h de course

Equipe féminine à partir de 17 ans et + 4h de course

Equipe mixte à partir de 19 ans et + 4h de course

Solo musculaire à partir de U23 + de 19 à 60 ans et + 4h de course

Solo VTTAE à partir de 18 ans et + 4h de course

REGLEMENT:

La manifestation se veut sportive et accessible aux pratiquants réguliers, le principe est de réaliser le plus grand nombre de tours de circuit complet sur une durée de 4 heures, avec obligation pour les catégories "equipe" de passer le relais à son/sa binome par contact physique à chaque tour dans la zone de relais matérialisée. Le classement sera réalisé sur le nombre de tours réalisés et les meilleur temps, le dernier tour effectué par chaque catégorie sera signalé par un tintement de cloche.

Le parcours sera matérialisé par des rubanises et des marquages au sol, l'entrée et la sortie de la zone de relais seront matérialisées par un obstacle à franchir obligatoirement à pieds, il est strictement interdit d'être sur le vélo dans la zone de relais. Une zone de relais spécifique et obligatoire VTTAE sera matérialisée, les VTTAE devront répondre aux normes en vigueur (25 km/h) et pourront être contrôlés à tout moment par l'organisation.

Une zone de dépannage/ réparation sera matérialisée dans une zone proche des passages de relais, si le coureur est en mesure de réparer son VTT ou VTTAE avec l'outillage embarqué avec lui, il doit se mettre sur le côté du circuit pour effectuer sa réparation en autonomie afin de ne pas gêner les autres concurrents. Il est interdit de changer de VTT en cours de course, néanmoins, les coureurs d'une même équipe pourront courir sur un seul et même VTT ou VTTAE.

La recharge ou le changement de batterie des VTTAE sont interdits durant l'épreuve.

Les tricheries constatées tel que non respect du parcours, insulte, comportement antisportif, jet de déchet type gel et autres, mettront l'équipe hors course. Une attention particulière devra être apportée lors des dépassements des concurrents les moins rapides pour ne pas les mettre en danger.

Il est demandé à l'ensemble des participants de respecter les catégories féminines, d'adopter une attitude respectueuse, courtoise et sportive.

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

• Licenciés FFC 25€/ coureur avec un repas

• Non licenciés/Open (18+) : 30€/ coureur avec un repas
certificat médical de moins d'un an obligatoire

ARBITRES à venir

ARBITRES ADJOINTS : à venir

ORGANISATEUR : Association Vélo Réunion
Contacter Olivier HEUTTE Tel : 0692656998

Inscriptions obligatoires au plus tard le vendredi 11 juillet 2024 - 12h00

Par l'intermédiaire du club sur www.webservices.re

Le règlement des inscriptions se fait obligatoirement en ligne

Rappel :

• *Tout coureur doit connaître le règlement.*

• *Tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conforme aux normes en vigueur.*

• *Dépannages et ravitaillements: zone identifiée proche de la zone de relais.*

• *Les reconnaissances sont interdites durant les épreuves*

• *Présence obligatoire des lauréats aux protocoles.*

L'organisation se réserve le droit de toute modification.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC)

BONNE COURSE A TOUS